

Le projet gare expliqué aux habitants du quartier de l'Épargne

■ Une réunion a été organisée hier soir. Les riverains, inquiets par le projet, ont pu interroger le maire et une représentante du cabinet d'architectes à qui a été confié cet aménagement.

Les habitants du quartier de l'Épargne étaient conviés, hier soir, à l'hôtel de ville, à une réunion privée de présentation du pôle d'aménagement gare. L'entrée était filtrée. « Vous comprenez, on a une certaine habitude des réunions de quartier. Elles sont parfois perturbées. On ne voulait pas de ça », a expliqué le maire, Jean-Pierre Gorges, en introduction.

Le sujet, en effet, est sensible. Un projet d'une telle importance suscite des inquiétudes de la part des riverains. Un comité de défense du quartier de l'Épargne est né à la suite d'une première réunion réunissant soixante personnes, organisée de manière assez spontanée suite aux discussions sur cet aménagement qui couraient dans ce secteur situé juste derrière la gare, là où affleurerait la dalle du pôle d'échanges.

Une opportunité de 30 hectares

Hier soir, quatre-vingts personnes sont venues écouter les explications du maire et de la représentante du cabinet d'architectes Garcia-Diaz, de Montpellier, à qui le projet a été confié. Celle-ci s'est attardée en particulier sur le contexte dans lequel s'inscrit cet aménagement : un quartier gare ne répondant plus à ses fonctions, « jurant » avec les boulevards nouvellement réaménagés et une opportunité sur 30 hectares (de la Sernam à la place Semard) de combler des besoins en matière d'équipement.

La représentante du cabinet

d'architectes a insisté sur la façon dont avait été pensée une nouvelle circulation des personnes et des véhicules. Elle a montré sur des croquis les giratoires qui seront aménagés au niveau de la place Semard, du carrefour des rues Nicole et Casanova, et présenté celui qui sera érigé face à l'entrée du Compa, d'où partiront de nouvelles voies amenant voitures et bus au pôle d'échanges et à la gare.

« Le quartier de l'Épargne sera protégé. La rue du Chemin de fer sera piétonne, ouverte simplement aux véhicules des riverains » s'est voulue rassurante la représentante du cabinet d'architectes. Sans vraiment convaincre. Des habitants du quartier se sont en effet inquiétés des nuisances qu'engendrera la population attirée par exemple par la future salle de sports-centre culturel.

Le bâtiment lui-même, et toutes les constructions attenantes (bureaux, logements, commerces...) inquiète ses futurs voisins. Préoccupés à l'idée de n'avoir pour seule perspective qu'un bloc de béton devant leurs fenêtres. Au lieu de la vue sur la cathédrale dont ils jouissent. « Je comprends vos inquiétudes mais elles sont prématurées » a répondu le maire, soulignant que l'heure n'était pas encore aux dessins des futurs bâtiments. Et insistant sur le fait que rien n'était encore figé, que la procédure choisie permettra d'intervenir à tout moment. C'est justement ce que demande le comité de défense du quartier de l'Épargne qui souhaite intégrer le comité de pilotage.

Philippe Abline.

Marché d'études, mode d'emploi

Jean-Pierre Gorges a, dans un long préambule, répété la méthodologie choisie pour conduire le projet d'aménagement du pôle gare, un projet autrement plus compliqué, a-t-il précisé, que celui du réaménagement des boulevards.

La municipalité a lancé un marché d'études et de définition. La ville a d'abord

développé ses idées : améliorer l'intermodalité (la connexion des modes de transport), recoudre le quartier gare avec le reste de l'agglomération... Le marché a été soumis à trois équipes d'urbanistes. Un diagnostic a été effectué en commun. Six mois à un an de réflexion ont été nécessaires pour établir un diagnostic accepté par tous.

Un cahier des charges est alors établi, dans lequel la municipalité fixe des contraintes (par exemple la construction de logements, d'une salle polyvalente pour y organiser spectacles et rencontres sportives). Puis un concours est engagé. Le lauréat, choisi unanimement par le conseil municipal a été le cabinet Garcia-Diaz de Montpellier.